



TAXE D'APPRENTISSAGE 2026

Investir dans les compétences
en santé de demain !

Facultés de Médecine
et de Pharmacie
Domaine de la Merci
38700 La Tronche

**SECTEUR
SANTÉ** 
Université Grenoble Alpes

POURQUOI NOUS SOUTENIR ?

Une formation des futurs professionnels de santé, au plus près du terrain.

Chaque année, plus de **11 000** étudiantes et étudiants sont formés sur le campus santé grenoblois.

Les Facultés de Médecine et de Pharmacie forment les futurs professionnels de santé dans des domaines variés :

- Pharmacie
- Médecine
- Biotechnologies de la santé
- Formations paramédicales : kiné, manipulateur radio, infirmier
- Recherche et innovation en santé
- Santé numérique



Votre soutien permet de maintenir des formations exigeantes, concrètes et adaptées aux réalités des métiers et aux besoins de la société et de tous les territoires.

Un partenariat utile pour les étudiants et les professionnels

La taxe d'apprentissage permet de renforcer les liens entre les facultés, les officines, les laboratoires, les industriels et les établissements de santé.

Un engagement partagé pour l'avenir de la santé

“ Former les professionnels de santé nécessite des environnements d'apprentissage adaptés aux réalités du terrain. Chaque soutien contribue directement à la qualité des formations, des équipements et des projets pédagogiques proposés à nos étudiants. ”



Walid Rachidi
Doyen de la Faculté de
Pharmacie de Grenoble



Olivier Palombi
Doyen de la Faculté de
Médecine de Grenoble

CE QUE VOTRE TAXE REND POSSIBLE

La taxe d'apprentissage accompagne concrètement les formations et les projets portés par les Facultés.

Grâce à votre soutien, nous pouvons...



Innover

Développer des outils numériques et des environnements immersifs.



Expérimenter

Moderniser des plateformes de travaux pratiques et acquérir du matériel scientifique de pointe.



Accompagner

Soutenir des projets en biotechnologies, medtechs et santé numérique.



Renforcer les liens

Proposer des stages, des interventions professionnelles et des collaborations avec les acteurs de santé.

Quelques exemples en 2025

- Équipements de TP et d'analyse : cryostats, colonne HPLC, balances, etc.
- Matériels de simulation : mannequins, systèmes de pression artérielle, etc.

Et demain ?

Poursuivre le développement d'équipements et d'environnements pédagogiques adaptés aux évolutions des métiers de la santé.

Merci pour votre engagement

En soutenant les Facultés de Médecine et de Pharmacie, vous contribuez directement à former des professionnels compétents et engagés au service des patients, des territoires et de l'innovation en santé.

COMMENT VERSER VOTRE TAXE EN 2 ÉTAPES ?

1 Déclarez votre solde à l'Urssaf

Dans votre Déclaration Sociale Nominative (DSN), vous déclarez et versez le montant dû au titre de la taxe d'apprentissage.

2 Répartissez votre taxe sur SOLTéA

Une fois le paiement effectué, connectez-vous à la plateforme SOLTéA afin de désigner les établissements ou formations que vous souhaitez soutenir.

Identifiants à retrouver sur SOLTéA

Établissement	Code UAI
Faculté de Pharmacie	0381971L
Faculté de Médecine	0382673Z
Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK)	0382668U

Calendrier 2026

1^{re} période de répartition

Du 26 mai au 21 août 2026

2^e période de répartition

Du 3 septembre au 21 octobre 2026

Votre contact

Service financier

Mme Sandra Lachenal

Tél : 04 38 38 82 82

Email : sandra.lachenal@univ-grenoble-alpes.fr

Connectez-vous à SOLTéA

